

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mardi 17 mars 1964

QUESTIONS OUVRIÈRES

La séance est ouverte à trois heures et demie.

LES ADMINISTRATEURS DES SYNDICATS
MARITIMES—CONGÉDIEMENT DE
HAL BANKS

L'EXPOSITION UNIVERSELLE

UTILISATION D'UN EMBLÈME DÉJÀ SUPPRIMÉ PAR
LE PARLEMENT

A l'appel de l'ordre du jour.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je veux appeler l'attention du premier ministre, gardien à la Chambre des droits du Parlement, sur une chose qui, à n'en pas douter, constitue un outrage et un affront au Parlement. Il s'agit de la décision prise par les administrateurs de l'exposition universelle, soit l'exposition du centenaire du Canada et à laquelle le Parlement contribue, de faire fi de la directive du Parlement et d'utiliser l'emblème que le Parlement avait supprimé du bill.

A mes yeux, c'est faire un affront arrogant au Parlement. Ces gens-là ne nous croient peut-être pas bons juges en matière d'art, mais nous fournissons un fort montant d'argent aux fins de l'exposition. Tous les groupes de la Chambre étaient d'accord et le ministre de la Justice a aidé à rédiger l'amendement, mais les administrateurs, sans se soucier du tout du Parlement, ont décidé d'agir à leur guise.

Je ferais remarquer au premier ministre que telle n'est pas la collaboration due au Parlement. Je ne m'en prends pas le moins à lui, mais j'aimerais savoir ce qu'il a fait à titre, je le répète, de gardien des droits du Parlement, pour informer les administrateurs de ce qui est certes le sentiment de tous les députés à ce propos.

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je vais tout de suite me renseigner à ce sujet, dont je n'ai pris connaissance que ce matin par la voie des journaux. Je suis heureux que le très honorable représentant ait soulevé la question à la Chambre et, le plus tôt possible, je vais aller aux renseignements et mettre les députés au courant.

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Michael Starr (Ontario): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au ministre du Travail. Est-il vrai que le Syndicat international des gens de mer du Canada et celui des États-Unis ont conclu un accord aux termes duquel Banks serait congédié d'ici trois semaines?

L'hon. A. J. MacEachen (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, je n'ai reçu aucun renseignement de nature à confirmer la nouvelle qu'implique la question de mon honorable ami.

L'hon. M. Starr: Je me demande si le ministre du Travail pourrait vérifier cette possibilité et faire connaître à la Chambre si la nouvelle est exacte.

L'hon. M. MacEachen: Oui, monsieur l'Orateur, je serai heureux d'aller aux renseignements.

Monsieur l'Orateur, je pourrais peut-être répondre maintenant à une question posée hier par le très honorable chef de l'opposition, à propos des conversations téléphoniques qu'on aurait écoutées au moyen d'une dérivation sur la ligne des administrateurs des syndicats maritimes à Montréal.

A ce sujet, je dirai au chef de l'opposition qu'on a la preuve que des fils avaient été reliés à l'une des lignes téléphoniques du bureau des administrateurs des syndicats à Montréal. Avec des appareils convenables, ces fils auraient pu servir à l'écoute. L'enquête entreprise sur cette question se poursuit, mais on m'apprend qu'il ne sera peut-être pas possible de déterminer de façon définitive si l'initiative a réussi.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition): Le ministre pourrait-il nous dire quand on a mis à jour cette pratique illégale et illicite, et si l'on a des soupçons quant à l'identité des coupables?

L'hon. M. MacEachen: Monsieur l'Orateur, je ne suis pas absolument sûr de la date à laquelle on a découvert la chose, mais je me renseignerai. Pour le moment, je crois que l'on ne possède ni renseignements ni preuves